

## **Conférence internationale sur la divulgation des standards internationaux et la coordination dans le domaine des comptes nationaux, pour une croissance durable et le développement**

Session 7 – Études de cas: Mise au point d'un système complet de comptabilité nationale (SCN); qualité des données de base – Problèmes statistiques

Titre: Les outils d'évaluation de la qualité des données développés par le Fonds Monétaire International et leur utilisation pour l'évaluation de la qualité des données de base utilisées par la comptabilité nationale

Institution: AFRITAC Ouest

---

### **I. Introduction : nécessité d'adopter une démarche qualité**

Pour les utilisateurs, le fait de pouvoir disposer d'une statistique n'est pas suffisant : il faut de plus que cette statistique rende compte de manière fidèle du phénomène dont elle rend compte. Pour cette raison, les utilisateurs doivent pouvoir disposer de l'ensemble des informations leur permettant d'évaluer la qualité d'une statistique.

Jusque dans un passé récent, les efforts des offices nationaux de statistiques dans les États membres de l'AFRITAC de l'Ouest étaient essentiellement orientés vers la mise à disposition des statistiques utiles aux utilisateurs. La question de la qualité des statistiques n'était pas appréhendée de manière systématique.

Cependant, depuis quelques années, dans le prolongement de la mise en œuvre des principes fondamentaux de la statistique publique, la question de la qualité est entrée explicitement dans les préoccupations des Instituts Nationaux de Statistiques (INS) et des institutions intéressées au développement de la statistique.

L'amélioration de la qualité de l'information statistique, pour la satisfaction des utilisateurs, constitue ainsi le deuxième des quatre grands objectifs du Cadre stratégique de référence pour le renforcement des capacités statistiques en Afrique (CSRR) élaboré en février 2006 sous la coordination de la Commission Économique pour l'Afrique.

En ce qui concerne les actions menées par le FMI, Plusieurs pays couverts par l'AFRITAC de l'Ouest ont bénéficié de mission RONC (Rapport sur l'Observation des Normes et Concepts) qui leur ont permis de poser un diagnostic précis et d'établir des programmes d'amélioration des données concernant certaines de leurs statistiques : les comptes nationaux et les prix à la consommation, les statistiques de finances publiques, les statistiques monétaires et les statistiques de balance des paiements.

EUROSTAT a de son côté adopté en 2005 un « code des meilleures pratiques » de la statistique européenne. Structuré autour de 15 principes fondamentaux, il vise notamment à donner aux producteurs de statistiques un référentiel les aidant à produire des statistiques

harmonisées et de qualité, et à montrer aux utilisateurs que les statistiques diffusées sont dignes de foi, objectives et fiables.

D'autres systèmes d'évaluation ou de promotion de la qualité existent (FAO, Nations unies...) et des réflexions sont actuellement en cours pour essayer de rapprocher ces différents référentiels.

## **II. Les outils d'évaluation de la qualité développés par le Fonds Monétaire International**

Confronté à la nécessité de disposer de données fiables pour pouvoir poser de bons diagnostics, le FMI a développé plusieurs outils pour l'évaluation de la qualité des données, largement fondés sur les Principes fondamentaux de la statistique officielle adoptés par les Nations unies.

Le premier d'entre eux est le Cadre d'Évaluation de la Qualité des Données (CEQD). Le CEQD a pour objectif principal de fournir une structure souple permettant de mener une évaluation qualitative de certaines statistiques : comptabilité nationale, indice des prix (production, consommation), statistiques de finances publiques, de balance des paiements et statistiques monétaires.

En pratique, les évaluations utilisant le CEQD ont essentiellement été menées par le FMI, mais elles peuvent aussi être mises en œuvre par les organismes statistiques eux-mêmes (auto-évaluation) ou par d'autres structures. Le CEQD s'intéresse à l'ensemble du processus de production des statistiques, depuis la collecte jusqu'à la diffusion, en passant par le traitement des données. Il présente une structure en arborescence, allant des considérations les plus générales (commun à tous les cadres) aux éléments les plus concrets ou détaillés (spécifiques à chaque statistique). Les analyses sont développées autour de six aspects différents de la qualité : les conditions préalables de la qualité, l'assurance d'intégrité, la rigueur méthodologique, l'exactitude et la fiabilité, l'utilité, et l'accessibilité. Les évaluations utilisant le CEQD débouchent sur des plans d'amélioration des données.

Le Système Général de Diffusion des Données (SGDD) est un cadre structuré par lequel les pays membres entreprennent de développer leur production de statistiques économiques et sociodémographiques. Il encourage l'application d'une méthodologie saine et de techniques appropriées de collecte des données, l'adoption de bonnes pratiques de diffusion, et le respect de procédures relevant du professionnalisme. Les traits essentiels du SGDD tiennent à l'amélioration de la qualité des données, l'attention portée aux utilisateurs, l'appropriation par les participants, la coordination entre les services, l'amélioration de la diffusion des données, et la transparence. Là encore, les analyses sont organisées autour de quatre « dimensions » : données, qualité, intégrité, et accessibilité. Dans le cadre de leur adhésion, les pays membres préparent notamment une description de leur pratiques statistiques actuelles (métadonnées), qui incluent les plans d'améliorations qu'ils comptent mettre en œuvre. Ces plans d'amélioration sont partie intégrante des Stratégies nationales de développement de la statistiques préparés et mis en œuvre par les pays.

La Norme Spéciale de Diffusion des Données (NSDD) relève d'une philosophie proche de celle du SGDD, qui lui est historiquement postérieur, et s'organise notamment autour des mêmes « dimensions ». Cependant, la NSDD s'adresse plutôt aux pays ayant ou cherchant à avoir accès aux marchés internationaux de capitaux. A ce titre, elle a un aspect prescriptif, contraignant pour le pays participant, qui doit satisfaire à des conditions précises et spécifiques concernant le champ d'application des données, leur périodicité et leurs délais de diffusion.

A ce jour (mars 2008), 91 pays sont adhérents du SGDD et 64 de la NSDD.

### **III.. Utilisation des outils d'évaluation de la qualité développés par le Fonds Monétaire International pour l'évaluation de la qualité des données de base**

En principe, les CEQD, le SGDD ou la NSDD ne s'appliquent qu'à un champ bien défini et explicitement limité de statistiques et indicateurs. Certaines de ces statistiques sont des statistiques de base pour la comptabilité nationale : indice de prix, indices de production, statistiques de finances publiques ou statistiques du commerce extérieur... Il est cependant possible d'utiliser ces outils dans des contextes différents de ceux pour lesquels ils ont été explicitement définis. La démarche qui sous-tend la mise en œuvre de ces outils peut en effet parfaitement s'appliquer à d'autres catégories de données et indicateurs statistiques. C'est en particulier le cas des statistiques sectorielles, non couvertes par les outils d'évaluation de la qualité des données développés par le FMI.

Des tentatives dans ce sens ont d'ailleurs déjà eu lieu. Par exemple, lorsque la Mauritanie a adhéré au Système Général de Diffusion des Données et, en conséquence, préparé un jeu de métadonnées décrivant les pratiques statistiques nationales et les plans d'améliorations des données, elle a tenu à appliquer l'outil non seulement aux catégories de données prévues dans ce cadre mais également à d'autres statistiques, relevant de domaines qu'elle considérait comme particulièrement importants pour l'économie du pays : agriculture, pêche et extraction minière.

Le département des statistiques de l'UNESCO a quant à lui développé, en collaboration avec la Banque mondiale, un CEQD spécifique aux statistiques de l'éducation. Enfin, au Burkina Faso, le CEQD a été utilisé comme instrument d'évaluation de la qualité du système de production de statistiques de la santé, évaluation qui a été à la base de la préparation d'un programme de développement et d'amélioration de ces statistiques.

### **IV. Conclusions**

La qualité est avant tout une question d'état d'esprit, de démarche. Souvent abordée sous la pression des utilisateurs, elle a vocation à devenir une préoccupation majeure des services producteurs de statistiques.

A ce titre, les outils d'évaluation la qualité développés par le FMI sont adaptés à l'évaluation de la qualité de certaines données de base et à la préparation en conséquence de plans d'amélioration. Ils peuvent également être étendus à d'autres catégories de données, non spécifiquement couverts dans le cadre de leur utilisation normale.